

Dossier action

SPANC : Réduire la fréquence des contrôles périodiques pour respecter l'obligation légale.

Nom du Maître d'Ouvrage CC ALF

Nom du pôle : TECHNIQUE

Nom du service : SPANC

Axe stratégique de rattachement : SANTE

Etat des lieux :

Contrôles périodiques à réaliser sur 11 000 installations tous les 10 ans + contrôles dans le cadre des ventes immobilières (280/an) + contrôles de conception et de réalisation des installations nouvelles (300 visites/an). Impossible de respecter des périodicités entre les contrôles périodiques obligatoires avec seulement 3 ETP dans le service et l'ensemble des autres missions à effectuer (ref : rapport d'activité).

Description de l'action et de ses objectifs :

Diminuer les périodicités entre les contrôles périodiques (10 ans max) et ce, sur les 11 000 installations du territoire d'ALF, en recrutant un technicien le premier trimestre 2022

Situation géographique : territoire AMBERT LIVRADOIS FOREZ- 58 Communes

Partenaires :

Coûts pluriannuels de fonctionnement :

	N 2021	N+1 2022	N+2 2023	N+3 2024	N+4 2025
Dépenses	146908	187 983	188 000 €	188 000 €	188 000 €
Recettes	146908	187 983	188 000 €	188 000 €	188 000 €

Evolution des effectifs :

Nature des postes	N 2021	N+1 2022	N+2 2023	N+3 2024	N+4 2025
Chef de service	1	1	1	1	1
Technicien (NEUF/VENTE)	1	1	1	1	1
Technicien (VENTE/PERIODIQUE)	1	1	1	1	1
Technicien (PERIODIQUE)		1	1	1	1

Coûts d'investissement et partenaires :

Natures des dépenses	Montant des dépenses HT	Contributeurs	Montant des recettes HT
Matériel/outillage	500		
Mobilier	1000		
ordinateur	900		
Véhicule électrique	30000	80% (bonus éco, DSIL, CTDD)	24000

Le bureau du SPANC actuel ne peut pas accueillir une personne supplémentaire, le projet le plus fonctionnel serait d'installer un bureau pour cette nouvelle personne dans le bureau attenant, actuellement occupé par Rodolphe et Georgiana du service ECONOMIE.

En effet au vu de l'exigüité du bureau SPANC actuel et du nombre important d'usagers accueillis, l'idéal, et seulement en accord avec le service ECO, serait que le SPANC récupère les 2 bureaux du chalet pour y affecter 2 personnels par bureau.

Evaluation :

Résultat ou impact attendu :

L'objectif d'un recrutement est de réaliser un plus grand nombre de contrôles périodiques par an (730/an) et ainsi réduire la périodicité pour se rapprocher au plus de la périodicité légale de 10 ans. De ce fait, il sera également possible de proposer des délais plus raisonnables aux demandes de contrôles liés aux ventes.

Contrôles périodiques des assainissements individuels : délai obligatoire max 10 ans.

Aujourd'hui, les délais entre les contrôles sont beaucoup trop importants, il sera encore difficile d'attendre le délai légal mais on pourra tendre vers une réduction du délai.

A ce jour et dans les conditions actuelles et à venir, prenons quelques exemples :

COMMUNES	1 ^{ER} Contrôle (toutes les installations)	2eme contrôle pour les Non Conformes (pollution salubrité)	2eme contrôle pour les autres installations	2eme contrôle pour les autres installations avec 1 technicien supplémentaire
ARLANC	2006	2015	2024	2023
LE BRUGERON	2007	2017	2025	2024
ST FERREOLDES COTES	2008	2021	2030	2028
ST ROMAIN	2008	2020	2029	2027
JOB	2007	2022	2030	2028
MARSAC EN L	2009	2023	2031	2029

Nature du critère	Base d'évaluation
Nombre de contrôles périodiques par an	Planning mensuel des contrôles

Calendrier :

Recrutement : février 2022

Disponibilité bureau : février 2022

Disponibilité véhicule : juillet 2022 pour une commande en janvier.